

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCI SOURALÉ »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA LAURIER 17 LOT 28 ILOT 532 SECTION ND PARCELLE
01, Lot 28, Ilot 532

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/02/ 2023 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 01/03/ 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI SOURALÉ »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- Actes du foncier ;
- Agence immobilière ;
- Maîtrise d'ouvrages ;
- Aménagement foncier ;
- Promotion immobilière ;
- Gestion de patrimoine ;
- Montage d'opération immobilière ;
- Conseils en immobilier.

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA LAURIER 17 LOT 28 ILOT 532 SECTION ND PARCELLE

01, Lot 28, Ilot 532

Dirigeant(s) Mlle KONAN AMENAN ANDREE CAROLE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00035 du 06/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18870/GTCA/RC/2023 du 06/03/2023

